



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES
BATIMENTS COMMUNAUX ET DE LA VITRERIE -
LOT N°2 NETTOYAGE DANS LES CRECHES,
PASSE AVEC LA SOCIETE LSR PROPRETÉ -
LES SAVOYARDS RÉUNIS**

**DÉCISION N° AU-19-449
EN DATE DU 21 NOVEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4931 en date du 14 novembre 2017 donnant délégation de fonction à Monsieur Gilles PANNETIER, 5^{ème} Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence transmis au JOUE et au BOAMP le 12 juillet 2019 relatif au marché de prestations de nettoyage des bâtiments communaux et de la vitrerie ;

CONSIDÉRANT le procès-verbal de la commission d'appel d'offres en date du 22 octobre 2019 attribuant le lot 2 - Nettoyage dans les crèches du marché de prestations de nettoyage des bâtiments communaux et de la vitrerie, à la société LSR PROPRETÉ – LES SAVOYARDS RÉUNIS, ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement.

D É C I D E

DE SIGNER avec la société LSR PROPRETÉ – LES SAVOYARDS RÉUNIS, sise 5 allée des Erables 94000 CRETEIL et représentée par Monsieur Guillaume JULIEN, Directeur général, le marché de prestations de nettoyage des bâtiments communaux et de la vitrerie – Lot 2 Nettoyage dans les crèches.

Le montant maximum annuel du marché s'élève à 252 275,59 € HT (302 730,71 € TTC) décomposé comme suit :

- Prestations forfaitaires pour l'ensemble des bâtiments : 243 942,26 € HT (292 730,71 € TTC)
- Prestations ponctuelles sur bon de commande : 8 333,33 € HT (10 000,00 € TTC)

Le marché est passé pour une durée initiale d'un an, reconductible tacitement 3 fois, sans que la durée totale n'excède 4 ans.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé de l'administration
municipale, des ressources humaines, des
nouvelles technologies et des affaires patriotiques,

Signé

Gilles PANNETIER

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191121-lmc1H6882H1-AR
Date de réception en Préfecture : 21/11/2019
Date de Publication : 21/11/2019